

EMBRIGADEMENT Nouveau protocole armée/école : le retour des « bataillons scolaires » ?

Aujourd'hui, la lame de fond réactionnaire et le martelage idéologique sont tels que peu de voix pour l'instant se sont exprimées pour dénoncer ce nouveau pas dans l'embrigadement idéologique, le silence du mouvement syndical étant particulièrement assourdissant. Les enseignants ne paraissent pas pour autant favorables à ce protocole, mais cette résistance se manifeste plutôt pour l'instant par une résistance passive. Il est de la responsabilité du mouvement associatif, pédagogique et syndical de dénoncer cette entreprise de caporalisme des esprits et d'organiser la résistance.

L'école de Jules Ferry en 1882 avait instauré les « bataillons scolaires » avec une préparation militaire (exercices physiques, chant patriotique et préparation au défilé) dès 14 ans, en guise d'entraînement pour ce qui sera la « boucherie impérialiste de 1914. En 1982, le ministre Charles Hernu – tristement célèbre pour avoir fomenté l'attentat du Rainbow Warrior dans lequel périra un photographe de presse – avait mis au point avec son collègue Savary le protocole armée/école pour amorcer une « coopération », voire une « symbiose » entre l'armée et l'école...

Dans cette droite ligne, un nouveau protocole a été signé entre les ministères de l'éducation nationale, de la défense et pour la 1^{er} fois celui de l'agriculture. En outre, le rayon d'action couvre aussi maintenant la Recherche et l'université, s'étend désormais à l'école primaire et élargit ses attributions. Dès l'introduction, le message est clair, il s'agirait en réponse aux attentats de 2015 d'agir dans le cadre d'une « Grande mobilisation de l'école » pour faire vivre les valeurs de la République ».

5 axes sont mis en avant :

1. Renforcer l'enseignement de défense et la formation des enseignants. Il s'agira de :
 - « faire percevoir concrètement les intérêts vitaux ou

nécessités stratégiques de la Nation, à travers la présence ou les interventions militaires qu'ils justifient ;

- comprendre le cadre démocratique de l'usage de la force et de l'exercice de la mission de défense dans l'État républicain. »

Nous avons bien lu : il s'agira de « justifier » les interventions militaires, ou l'usage de la force » et de se ranger derrière les intérêts « vitaux » de la Nation !

Les enseignants sont donc « formés » à endoctriner au service des intérêts impérialistes, à l'opposé de leur mission d'éducateurs et de formateurs à l'esprit critique. Concrètement, les ESPE formeront les enseignants à « l'enseignement de défense », une attention particulière étant portée aux actions de mémoire (voir plus loin).

2. Développer les relations entre la défense et l'enseignement supérieur, notamment pour la recherche stratégique. Par exemple : développement de formations en géopolitique, intelligence économique, capacités technologiques, en associant de grands organismes tels l'INSERM. Un pas de plus vers la mise sous tutelle de la Recherche ?
3. Participer à la lutte contre le décrochage scolaire et contribuer à la détection des jeunes en difficulté de lecture ;
4. Favoriser le lien défense-jeu-

nesse, l'égalité des chances et l'insertion professionnelle des jeunes. **Les portes seront largement ouvertes à l'armée dans les établissements pour que celle-ci puisse faire son marché.** Cela se rajoute à la propagande largement déversée dans les médias sur l'avenir qu'offrirait l'armée à une jeunesse...

Les établissements des quartiers défavorisés sont particulièrement visés, de même que les lycées professionnels. Ainsi seront mis en place des partenariats pour permettre aux élèves d'accomplir leurs stages en entreprises dans l'armée. Il est question aussi de parrainage et de tutorat des élèves de lycées par les élèves officiers....

5. Favoriser la reconversion des militaires au sein du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Une solution à la crise du recrutement ? Il est clair en tout cas dans l'esprit des ministères qu'intégrer des anciens militaires à l'éducation nationale sera plus facile que réussir le formatage des enseignants à « l'esprit de défense »...

Des fiches actions concrétisent le protocole et permettent de voir (si on avait des doutes) selon quelle orientation et suivant quel modèle va se traduire ce grand élan « civique », ou plutôt « national », voire « patriotique ».

Ainsi la lecture de la fiche 1 sur l'enseignement primaire est particulièrement édifiante : « L'enseignement de défense » trouve sa place dans l'EMC et « vise à améliorer la connaissance des missions des militaires et de la défense par les élèves les plus jeunes. Elle vise à leur faire comprendre que les militaires servent la Nation, dont ils sont issus, et que leurs spécificités sont liées à leurs missions dont les objectifs sont arrêtés par le pouvoir politique. Pour remplir pleinement ces missions, les militaires ont besoin du soutien de l'ensemble de la Nation. » Le but est clairement assumé : le pouvoir politique décide, et la Nation doit soutenir !

Très concrètement, il pourra être organisé des « classes de défense » (au lieu et place des classes vertes et autres classes de neige ou de mer...). Il s'agira aussi de visites de sites, de participation aux commémorations avec

drapeau national (11 novembre...).

La fiche 2 sur l'enseignement secondaire est dans le même prolongement avec la suggestion d'activités telles « des pratiques pédagogiques sportives avec les armées ». On retrouve les exercices des « bataillons scolaires » d'avant 1914 !

L'éducation à la citoyenneté est dévoyée en formatage à la « culture de défense ». Qu'en est-il de l'éducation à l'esprit critique ? Qu'en est-il de l'éducation à la paix et à la tolérance ? Qu'en est-il de l'interrogation à mener sur les ventes d'armes, le nucléaire ?

Une fiche action particulière est consacrée à « l'accompagnement des actions de mémoire » et là aussi la lecture est édifiante : « La construction d'une mémoire collective porteuse des valeurs de la République et contribuant au « vivre ensemble » est l'un des objectifs partagés notamment par

le ministère de la défense et celui chargé de l'éducation nationale. Elle suppose de distinguer la mémoire, individuelle et collective, et l'histoire proprement dite, dont la finalité est la recherche de la vérité » On ne peut pas dire les choses plus clairement. L'objectif n'est pas la recherche de la vérité (ce qu'on reconnaît à l'histoire) mais la construction d'une mémoire commune au service de l'Etat-nation. Cela rejoint bien les théoriciens du « roman national » qui vise à embrigader les esprits dans un soutien à la « République ».

Dans la même fiche on met dans le même sac la Résistance, l'Indochine, la Grande Guerre... l'objectif étant de brouiller les repères et de communier dans une même allégeance à l'ordre républicain national même si celui-ci est basé sur le colonialisme, l'exploitation et la guerre.



En 1982, un mouvement s'était développé autour de l'exigence de l'abrogation du protocole Hernu*/Savary et au-tour du mot d'ordre « pas d'armée à l'école ».

Aujourd'hui, le mouvement associatif, pédagogique et syndical doit dénoncer cette entreprise de caporalisme des esprits et organiser la résistance.

* Charles Hernu était Ministre de la Défense au moment de l'affaire du Rainbow Warrior qui provoqua la mort d'un militant écologiste en Nouvelle-Zélande.